

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le mercredi 23 mars 2016 à 10h, au local N-7110 de l'UQAM

Présences : Monique Lemieux
Gilles Gauthier (par vidéoconférence)
Yvon Pépin (par vidéoconférence)
Marcel Rafie
Marcel Samson (par vidéoconférence)
Michel Tousignant

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février 2016
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1. Question de protocole. Les rémunérations: salaires ou honoraires?
 - 4.2. Consultation de l'ARUCC-CURAC.
 - 4.3. Pour une politique des annonces aux membres
5. Activités sociales: passées et à venir, printemps 2016
6. Bulletin
 - 6.1. Problèmes de mise en page du numéro 67
 - 6.2. Prochain numéro
7. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Monique Lemieux, appuyé par Marcel Rafie.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février 2016

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février est proposée par Marcel Rafie, appuyé par Yvon Pépin.

Deux légères modifications sont entérinées : au point 4.2 ajouter « la fête du recteur » et, au dernier paragraphe de 6.1, ajouter le nom Orset à la dénomination de madame Françoise Legoux.

3. Affaires en découlant

- En rapport avec le point 4.1, Michel Tousignant informe les membres du C.A. que la candidature de Roch Meynard a été reçue positivement et que le prix ARUCC-CURAC pour engagement à une organisation locale lui a été attribué. Marcel Samson propose qu'on lui adresse des félicitations et qu'on en fasse mention à l'assemblée générale.

- En 4.2, Marcel Rafie n'a pas reçu de réponse de l'administration au sujet de sa remarque précisant que les professeurs n'avaient pas reçu l'invitation à assister à la fête. Après vérification, il a constaté qu'en 2013-2014, le recteur avait envoyé cette invitation à tous les professeurs retraités. Cette année, Marcel a reçu le carton d'invitation avec une mention « envoyer aux retraités ». La chose lui a échappé et il n'a pas fait le suivi; néanmoins, de l'avis général, ce mode d'invitation n'est pas adéquat car les retraités ne sont pas tous professeurs et les professeurs ne sont pas tous membres de l'APR. Marcel Rafie transmettra notre point de vue à madame Hérou, responsable des événements spéciaux au Service des communications.

- En 6.1, en réponse à notre demande Alain Legoux a modifié son horaire pour être notre guide lors de la visite de l'exposition Pompéi au MBAM. Il a aimablement accepté l'invitation de se joindre à notre dîner communautaire au bistrot du Musée.

- En varia, la liste des 40 nouveaux noms de retraités mentionnée sera disponible pour la réunion d'avril.

4. Informations

4.1. Question du protocole. Les rémunérations : salaires ou honoraires?

Marcel Rafie résume le contexte de la question posée par Jacques Lévesque au sujet de l'UQAM de payer en honoraires les activités créditées. À la question qui lui a été soumise, Claude Laferrière a expliqué que selon notre protocole, il n'y a plus de lien d'emploi entre le professeur retraité qui donne des activités de formation et l'UQAM et que celui-ci est alors considéré comme un chargé de cours. Marcel Rafie trouve que cette question mériterait peut-être un débat compte tenu de l'importance du point « Rémunération » au point 6 de notre protocole. Ce à quoi s'oppose Monique Lemieux qui endosse l'interprétation de Laferrière. Quoi qu'il en soit, Jacques Lévesque compte soumettre la question à Madame Josée Dumoulin, directrice du Service du personnel enseignant. Nous verrons alors s'il y a lieu de faire un suivi.

4.2. Consultation de l'ARUC-CURAC

Il y aura également lieu de revenir en avril sur la consultation conduite par l'ARUCC-CURAC sur « Les soins palliatifs et la fin des soins palliatifs » (Cf. l'article de Linda Kealy « Palliative care/End of life care », Bulletin no 12)

4.3. Pour une politique des annonces aux membres

Quelle est notre politique par rapport aux annonces à envoyer à nos membres? La question est discutée suite à une demande de Louis Gill de faire l'envoi aux membres d'un article déjà publié par d'autres sources.

Les avis de lancement (comme l'avis de lancement du volume de Simone Landry ou de Jean-Marc Pottie) ne posent aucun problème; la mention des publications non plus. La question des textes complets est plus délicate : Yvon Pépin mentionne qu'on n'a jamais publié d'articles complets, seules les références sont mentionnées dans des courriels ou sur le site web. Gilles Gauthier partage cette opinion, de même que Monique Lemieux. Yvon Pépin répondra à Louis Gill pour l'informer de cette politique et pour lui laisser savoir que nous souhaitons informer les membres de la parution de son article avec les références appropriées aux deux versions.

Dans un autre ordre d'idées, il est mentionné que la transmission d'activités qui comprennent des pièces jointes doit faire l'objet de précautions supplémentaires (ceci en référence à une activité de l'APRÈS-l'UQAM).

Michel Tousignant suggère qu'on regroupe les messages aux membres quand ils ne sont pas urgents afin d'éviter les envois trop nombreux.

5. Activités sociales passées et à venir, printemps 2016

Marcel Rafie fait le bilan des activités de l'hiver et du printemps : il y a eu des activités à tous les mois (restaurants en janvier et février) et visite de l'expo Pompéi en mars dont il faut souligner le succès (31 personnes y ont assisté). Il y aura un concert en avril avec I Musici et la visite du Vieux Saint-Laurent organisée par André Hade en mai. On peut donc parler d'une année intense et variée.

6. Bulletin

6.1. Problèmes de mise en page du numéro 67

Le dernier bulletin a été réalisé avec madame Wendy Hondermann de Creativa Design qui a travaillé avec Michel Tousignant. Comme l'appel aux collègues n'a pas permis de trouver une personne en remplacement de Roch Meynard, Michel Tousignant suggère de continuer avec cette même contractuelle qui fait du bon travail et dont les tarifs sont 150\$ par numéro pour faire la mise en page. Les membres du conseil entérinent cette proposition.

6.2. Prochain numéro

Le prochain bulletin ne sera pas prêt pour l'assemblée générale de mai, mais Michel Tousignant en résume le contenu envisagé. La thématique des relations parents-enfants semble un filon à explorer.

7. Varia

Le président tient à marquer l'attrait de notre site et suggère que l'invitation réitérée à le visiter est sans doute un atout promotionnel en regard des collègues nouvellement retraités.

La réunion est levée à 11h30